



Municipalité de Saint-Proper-de-Champlain

375, rue Saint-Joseph, Saint-Proper-de-Champlain (Québec) G0X 3A0

Tél. : 819 840-0461 • Courriel : municipalite@st-proper.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Madame Sandra Turcotte directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Proper-de-Champlain :

QUE conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal a adopté lors de sa séance régulière du 8 septembre 2026, la modification, pour le mois d'octobre, du calendrier des séances régulières du conseil municipal de la municipalité de Saint-Proper-de-Champlain pour l'année 2026, à savoir :

Toutes les séances débuteront à 19 heures.

Lundi le 12 janvier 2026

Lundi le 2 février 2026

Lundi le 2 mars 2026

Mardi le 7 avril 2026

Lundi le 4 mai 2026

Lundi le 1er juin 2026

Lundi le 6 juillet 2026

Lundi le 3 août 2026

Mardi le 8 septembre 2026

Mardi le 6 octobre 2026

Lundi le 2 novembre 2026

Lundi le 7 décembre 2026

Donné à Saint-Proper-de-Champlain, ce 10 septembre 2026

Signé : Sandra Turcotte

Sandra Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière